

FORMULE 14D

*Loi sur les tribunaux judiciaires*

DÉCLARATION  
(INTRODUCTION DE L'ACTI PAR AVIS D'ACTION)

*(titre)*

DÉCLARATION

Avis d'action délivré le *(date)*

*(Dans une action régie par la procédure simplifiée prévue par la Règle 76, ajouter :)*

L'ACTION EST INTRODUITE CONTRE VOUS DANS LE CADRE DE LA PROCÉDURE SIMPLIFIÉE PRÉVUE PAR LA RÈGLE 76 DES RÈGLES DE PROCÉDURE CIVILE.

1. L'objet de la demande est le suivant : *(Indiquer ici la mesure de redressement précise demandée.)*

*(Indiquer ensuite sous forme de dispositions distinctes et numérotées consécutivement chaque allégation de fait pertinent à l'appui de la demande.)*

*(Si la déclaration doit être signifiée en dehors de l'Ontario sans ordonnance du tribunal, indiquer les faits et les dispositions précises de la Règle 17 qui fondent cette signification.)*

*(date)*

*(Nom, adresse et numéro de téléphone de l'avocat ou du demandeur)*